

Date de l'arrêté : 02/10/2026	République Française Département : PUY-DE-DOME Arrondissement : Issoire CHALUS - COMMUNE
Objet : AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	

ARRÊTÉ
N° AR_2026_033

portant AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Maire de la commune de Chalus,

Vu la demande en date du 02 octobre 2026 par laquelle Madame Clémence MANLHIOT, Présidente du Comité des Fêtes de Chalus, demeurant place de la Fontaine-63340 CHALUS, demande l'autorisation d'installer, à l'occasion de l'API RANDO le dimanche 25 octobre 2026, une buvette associative sur la place du village,

Vu le Code de la Voierie Routière,

Vu la Code de la Route,

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état des lieux,

ARRETE

AUTORISONS le Comité des Fêtes de Chalus, représenté par Madame Clémence MANLHIOT, sa Présidente à utiliser le Domaine Public Communal (place du village) afin de permettre l'installation d'une buvette associative le dimanche 25 octobre 2026.



Fait à CHALUS, le 02 octobre 2026

*Par délégation,
le 1^{er} Adjoint,
Alain OLLE*

AR_2026_033